

LE COLLECTIF *DESTOCAMINE* EXIGE LE RETRAIT DES DECHETS. POURQUOI ?

Wittelsheim, le 21 juin 2011

1) Le démarrage de l'activité de StocaMine en février 1999 reposait sur deux principes :

Le premier définissait une gestion des déchets basée sur la notion de stockage en mine de sel, déchets ultimes appartenant à la classe zéro dont la destination depuis plus de quarante ans est l'Allemagne.

Des estimations surévaluées prévoient 40000 tonnes annuelles alors qu'en réalité le marché des déchets de classe zéro ne représente que 5000 à 7000 tonnes annuelles en France. Ce qui explique la présence de déchets de classe une à StocaMine. Ce type de déchet était économiquement peu intéressant pour pouvoir rivaliser avec les Centres d'Enfouissement Techniques de 1^{ère} classe filière validée et reconnue par l'Etat.

Un stockage consiste à conserver un produit ou une énergie en attente pour une utilisation ultérieure.

Cette définition s'oppose logiquement à l'enfouissement : action de mettre en terre, d'enterrer dans un lieu caché, de dissimuler.

Pour rassurer le législateur, la population mais surtout les opposants, les concepteurs du projet StocaMine ont dû trouver un argument supplémentaire permettant sa réalisation :

Le deuxième principe introduisait la notion de réversibilité garantissant à tout moment, pendant une période de trente années, la possibilité de ressortir un lot de déchets susceptible d'être revalorisé si techniquement les progrès scientifiques le permettaient et qu'économiquement la démarche était intéressante.

C'est cette notion de réversibilité assurée par le projet StocaMine qui avait permis de remporter le challenge face à la mine de sel de Varangéville et que le projet voit le jour aux M.D.P.A.

Les différentes études menées pour la création du seul centre de stockage souterrain français ont été validées par l'INERIS et garantissaient une sécurité totale pendant l'exploitation.

L'incendie dans le bloc 15 le 10 septembre 2002 a mis fin à l'exploitation de StocaMine. La société et son directeur ont été condamnés. C'est à cause du non respect du cahier des charges que s'est produit « l'improbable » incendie.

Aujourd'hui, ce sont 44 000 tonnes de déchets qui se trouvent stockés sous terre.

Un amendement porté par le Député Michel Sordi a été voté à la sauvette pendant un débat portant sur la retraite des mineurs en 2004, sans aucune étude préalable, et permet à StocaMine « d'oublier » la totalité des déchets en fond de mine.

L'exploitant reconnaît ouvertement que la mine –y compris le secteur du stockage- sera envahie par l'eau. Effectivement l'abandon de toute activité humaine dans une mine ne garantit plus le pompage des eaux d'exhaure (les eaux résultant de l'infiltration et du ruissellement des eaux de la nappe phréatique le long des fûts des puits).

Il est ainsi unanimement admis que la saumure entrera en contact avec les déchets et qu'il existe un risque réel de pollution de la nappe phréatique.

Les données de l'INERIS parues dans les mémoires techniques des M.D.P.A. 1904-2008 indiquent une durée d'ennoyage comprise entre 100 et 150 ans.

Aujourd'hui cette durée est revue à la hausse et ces chiffres sont doublés ; comment ne pas considérer ces chiffres comme des erreurs d'interprétation ?

Quoiqu'il en soit, aucun expert ne conteste que l'ennoyage et ses conséquences constituent un phénomène assez complexe à étudier. Ces mêmes conséquences impacteront directement les habitants de la région s'ils devaient survenir d'une manière aggravée.

Vouloir les minimiser ou prétendre maîtriser les forces de la nature serait bien prétentieux mais pas surprenant de la part d'experts en tout genre. Les gens n'y croient plus et l'histoire de StocaMine le démontre fort bien.

Pour le collectif *Destocamine*, le bon sens est de supprimer tout risque de pollution chimique en ressortant tous les déchets, de laisser la mine se refermer sur elle-même sans mettre en danger les générations futures, d'autant que les prévisions sur l'évolution de la nappe phréatique sont pessimistes et que les épisodes répétés de sécheresse que nous connaissons le confirment.

Rappelons au passage que, malheureusement, les sources de pollution sont nombreuses, que nous en connaissons sûrement d'autres, mais rajouter celle de StocaMine, en toute connaissance de cause, serait criminel.

Beaucoup de questions posées aux experts du COmité de PILotage sont restées sans réponses.

Quel sera par exemple le résultat de la dissolution et du mélange des déchets avec la saumure ? A quel endroit précis se produira la pollution et avec quelles concentrations de polluants ?

Compte tenu des événements passés, quelles garanties présentent les calculs des experts face aux incertitudes des événements naturels ?

L'Etat déclare que le coût des opérations ne sera pas l'élément déterminant dans le choix de la solution de fermeture de StocaMine. Les estimations financières évaluent le confinement des déchets à 25 millions d'euros et le retrait à 85 millions d'euros.

Là aussi le calcul de ces chiffres annoncés est d'une opacité totale.

C'est au nom du principe de précaution que le collectif *Destocamine* exige le retrait des déchets.

La solution de confinement qui consisterait à enserrer les voies d'accès aux cavités de stockage à l'aide de barrages en béton longs d'une vingtaine de mètres n'est pas crédible. En effet, il faut rappeler que l'horizon de stockage se situe à -23 mètres des couches inférieures et supérieures de potasse. De fait, ces terrains exploités situés juste au dessus des déchets, ne sont plus homogènes et ne garantissent aucunement l'étanchéité par rapport à l'eau.

Il faut rappeler par ailleurs que lors des phases de traçage (creusement des voies d'accès), les mineurs réalisent régulièrement des trous de gaz pouvant aller de 6 à 10 mètres de longueur au toit mais également au mur. Il s'agit de trous servant à détecter le gaz CH₄ (méthane), communément appelé grisou et permettre sa dilution et pour éviter qu'il puisse se comprimer sous l'effet des pressions de terrains engendrées par l'avancée des machines à tracer et provoquer une explosion. Il est arrivé plusieurs fois que des chantiers de

traçages soient arrêtés pendant plusieurs postes lorsqu'un trou de gaz se mettait à « souffler du grisou ».

De même, les travaux de brochage au toit ont mis en œuvre des centaines de broches d'une longueur de 2.5m pour consolider les bancs de sel qui présentent des décollements (fissures horizontales) par lesquels l'eau pourra ruisseler.

Comme nous l'avons vu précédemment, ce sont des facteurs supplémentaires qui facilitent l'infiltration de l'eau.

La direction de StocaMine avance un nouvel argument pour étayer le choix du confinement : la santé et la sécurité du personnel. Elle accuse les défenseurs du déstockage d'irresponsabilité et d'inconscience au regard des risques encourus. Le déstockage présente certes des difficultés qui apparaîtront au fur et à mesure des opérations et qui nécessiteront des améliorations des modes opératoires.

Le collectif *DestocaMine* attend précisément des experts du COPIL des recommandations en termes de santé et de sécurité pour opérer le déstockage dans les meilleures conditions.

Sur le terrain, ce sont les mineurs, soutenus par les organisations syndicales qui savent le mieux apprécier et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réaliser les travaux, comme de nombreuses fois par le passé où il a fallu faire face à des situations très critiques : coups de mur en taille, effondrement du toit en taille, sans que jamais il ne fût décidé l'abandon de l'exploitation.

Cependant, le temps nous est compté. En effet, les études réalisées par l'Ecole des Mines de Paris garantissaient une stabilité des terrains sur une période de plusieurs milliers d'années. Dix ans plus tard, nous nous apercevons que les terrains bougent deux fois plus vite que prévu, ce qui est confirmé par les mesures de convergences effectuées par StocaMine depuis 1999.

Il est donc urgent de débiter les travaux le plus rapidement possible car 80% des colis au moins sont aujourd'hui facilement accessibles ; n'attendons pas que les mouvements de la mine compliquent la tâche des mineurs ; que ceux qui aujourd'hui se perdent en conjectures agissent !

Conclusions :

- Il n'a jamais été question que le stockage devienne un enfouissement en abandonnant les déchets au fond.
- L'environnement des déchets devait être exempt d'eau, demain, il sera noyé et menacera la nappe phréatique.
- Aujourd'hui, la mine est accessible, demain, personne ne pourra intervenir et le coût pour y parvenir sera sans commune mesure avec celui avancé pour le déstockage.
- Les filières capables de réceptionner ces déchets existent : l'Allemagne pour la classe zéro, trois régions françaises les plus proches de l'Alsace ayant des C.E.T. pour la classe une.
- Nos pays voisins se préoccupent de l'assainissement de leurs déchets et sites de stockage, ce qui signifie que si la volonté existe, des solutions peuvent et doivent être trouvées.

Voilà vers quoi pourraient et devraient s'orienter les investigations des experts.

